

# Info-parents Mars 2019

*Chers parents,  
Bientôt, l'hiver tirera sa révérence et le printemps arrivera enfin!  
Mais d'abord, savourez la semaine de relâche avec vos enfants!  
Cette pause bien méritée leur permettra de faire le plein d'énergie  
avant le sprint final vers la fin de l'année scolaire. Bonne semaine  
de congé à tous et bienvenue, printemps! Nous profitons de  
l'occasion pour vous annoncer qu'à partir du mardi 12 mars, les  
élèves pourront fréquenter notre magnifique bibliothèque scolaire!  
Merci à tous les gens qui ont travaillé avec ardeur pour rendre  
possible l'accès aux livres!*

*Sylvie Pitre  
Directrice*

*Line Martineau  
Directrice adjointe*

## Débarcadère

*Le débarcadère doit être utilisé pour déposer vos enfants à la porte C et repartir. Si vous devez immobiliser votre voiture pour accompagner votre enfant, vous devez utiliser le stationnement prévu à cette fin à l'avant de l'école.*

*Beaucoup de parents stationnent leur voiture dans le débarcadère ce qui empêche la circulation prévue et augmente le risque d'accident. Nous comptons sur votre collaboration. Merci beaucoup!*

## Semaine de lecture

*La tradition se poursuit! Du 18 au 22 mars, ce sera la semaine de la lecture à l'école. Plusieurs activités différentes seront au menu chaque jour. Cette merveilleuse semaine se terminera par le lecture-athon le vendredi 22 mars. Vos enfants pourront alors apporter leur doudou, leur toutou, leur coussin et leur livre favori!*



## Soirée d'atelier pour les parents

*Une autre tradition se poursuit et nous en sommes très fières! Le mardi 26 mars prochain, ce sera la soirée d'ateliers offerts par des membres du personnel de notre école pour vous, chers parents! Vous pourrez venir chercher des outils, apprendre des trucs et échanger afin de mieux guider votre enfant dans son parcours!*



## Dictée Daigneau

*Surveillez bien le sac à dos de votre enfant au début de mois d'avril, car il contiendra les détails pour « La dictée Daigneau »! Il s'agit d'une campagne de financement en lien avec le français afin de recueillir des fonds pour des activités spéciales à l'école et pour l'Association de la paralysie cérébrale. La dictée aura lieu le mercredi 17 avril.*



## Mois de la nutrition

*Comme le mois de mars est le mois de la nutrition, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance des bonnes collations santé pour vos enfants à l'école.*



## Absences

Ceci est un rappel afin de porter à votre attention que si votre enfant est malade, il est important **de signaler son absence chaque jour** au secrétariat en composant le 514-380-8899, poste 4775.

De plus, si votre enfant a consulté le médecin et que celui-ci a diagnostiqué une maladie contagieuse, il est important de nous en faire part en avisant la secrétaire. Certaines maladies infectieuses nécessitent une action de la part de l'établissement scolaire (signalement au CLSC, avis envoyé aux parents, etc.).

Pour savoir quelles sont les maladies à signaler, je vous invite à consulter le site de « Santé Montérégie » :

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/NOSO-Interventions-MIscolaire-affiche.pdf>

## Tournoi d'échecs

Comme par les années passées, le comité organisateur du tournoi d'échecs de la Commission scolaire des Grandes Seigneuries nous convie à une belle rencontre amicale le mercredi 13 mars prochain à la salle communautaire Saint-Michel. Félicitations à nos 4 représentants! Il s'agit de :

Laurent Van Winden (310)

Adrien Moquin (410)

Étienne Grégoire (510)

Liam Perreault (610)



## Journée pédagogique du 1<sup>er</sup> avril

La journée du 1<sup>er</sup> avril portera sur la découverte des jeux de société. Cette journée sera organisée par vos éducatrices. La période d'inscription à cette journée se tiendra du 11 au 15 mars.



## Inscriptions à la surveillance du midi et/ou au SDG 2019-2020



*Les documents vous seront acheminés au courant du mois de mars.*

### **Vos dents ne tiennent qu'à un fil!**

La soie dentaire est souvent oubliée dans notre hygiène quotidienne. Pourtant, elle est un complément essentiel pour maintenir une bonne santé buccale.



Un simple brossage n'est pas suffisant. Il ne permet pas d'enlever la plaque dentaire (les bactéries) entre les dents et sous les gencives. En fait, la soie dentaire va où la brosse à dents ne peut aller. C'est un peu comme si on se lavait les mains, mais pas entre les doigts.

La soie dentaire doit être utilisée 1 fois par jour. Pour vous habituer, commencez lentement, de préférence entre les dents en avant, pendant une semaine ou deux. Quand vous serez plus habile, vous pourrez ajouter de nouvelles dents à nettoyer. On peut également passer la soie dentaire à l'aide d'un porte-soie s'il est trop difficile de le faire avec les doigts.

Sylvie Béland

Hygiéniste dentaire

CLSC Jardin du Québec